

Le 14 septembre 2020

QUARANTE-TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES

Cher Membre,

Tourisme Chaudière-Appalaches vous convoque à son assemblée générale annuelle :

Le Mercredi 30 septembre 2020, de 13h30 à 15h00 en visioconférence

Pour vous connecter, cliquer ici : <https://meet.google.com/zcu-sesv-grs>

En plus de faire le bilan de l'année passée et de discuter des nouveautés 2020-2021, cette rencontre est l'occasion idéale pour échanger et ainsi bâtir une solidarité entre les membres de l'industrie touristique de notre région.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de 2019, la liste des administrateurs qui composent le Conseil d'administration et un bulletin de mise en candidature pour les postes **pairs** en élection en 2020 qui doit nous être retourné **au plus tard le jeudi 24 septembre à 16 h. Les administrateurs déjà en poste n'ont pas à retourner ce bulletin.**

Veillez confirmer votre présence à l'assemblée générale annuelle en complétant le formulaire d'inscription ci-joint en mentionnant l'organisation représentée et les noms des personnes qui seront présentes. En tant que personne mandataire de votre entreprise ou organisme, vous êtes en droit de voter à cette assemblée s'il y a lieu. Par contre, si vous comptez vous faire remplacer à l'assemblée, votre représentant devra avoir la procuration annexée à cette lettre signée de votre part si vous souhaitez lui accorder votre droit de vote. Merci !

Au plaisir de vous y rencontrer,

Pour Éric Poulin, secrétaire du conseil d'administration
Richard Moreau, Directeur général
Tourisme Chaudière-Appalaches